

Présentation du dossier DYS –

29 juin 2012

Je voudrais tout d'abord rendre hommage aux professeurs qui durant ces deux dernières années ont, par leurs diverses contributions, apporté des réponses concrètes aux questions que se posent tous ceux qui accueillent en milieu ordinaire les élèves *Dys-*. Si les troubles spécifiques du langage écrit constituent un handicap, celui-ci peut être atténué par un certain nombre de contournements, de protocoles, de dispositifs particuliers que le lecteur trouvera dans ce dossier.

Ces documents concernent pour une large part **la lecture**, c'est-à-dire la compréhension d'un texte, ou d'une consigne, parfois son déchiffrement pour les élèves les moins expérimentés, mais surtout son interprétation. En effet, lire un texte, c'est l'interpréter ; cela signifie, notamment en mathématiques, saisir l'implicite d'un énoncé.

On veut donc développer chez l'élève sa capacité à dire ce qu'il entend, mais aussi ce qu'il ne comprend pas, à formuler ce qui fait obstacle à sa compréhension. Il a souvent du mal à se représenter où se situe la difficulté ; ce n'est que rarement le vocabulaire, contrairement à ce qu'il croit (ou à ce que croient certains professeurs) qui freine sa compréhension.

Afin de dépasser le stade du déchiffrement, de mieux asseoir la compréhension, l'on propose un certain nombre **de protocoles ou d'aides pour mieux lire un texte**, qu'il soit littéraire ou documentaire : ce sont des stratégies de contournement, selon l'art du détour, **quelle que soit la discipline**.

On vise assurément l'autonomie des élèves, incités à travailler seuls ou en petits groupes, parfois en binômes selon le principe du tutorat : un normo-lecteur associé à un élève *Dys-*. Ils disposent en outre de fiches ou de tableaux qui accompagnent leur lecture.

Ainsi, la classe peut expérimenter quelques protocoles : le texte à lire, par exemple, est disposé par unités de sens : cette présentation, proche de celle du texte versifié, et au demeurant fort simple, facilite grandement la lecture.

Rappelons que la **relecture** apparaît comme une nécessité, afin d'accéder à des informations complémentaires. Tous ces protocoles n'ont d'autre finalité que de construire le sens des textes, des énoncés et des consignes, individuellement et collectivement.

Comme les autres élèves, les *Dys-* ont besoin d'une **connaissance élargie du lexique**. Cette exigence est encore plus perceptible pour le lexique spécifique des mathématiques. Il leur faut également **mémoriser** des mots, des fragments de texte... Leur mémoire de travail peut s'appuyer sur des schémas. L'expérience kinesthésique leur permet d'inscrire dans leur mémoire, le plus durablement possible, un mot, mais aussi un fait linguistique ou une règle de grammaire.

Le dossier propose une approche appropriée, souvent inventive, pour **l'étude de la langue** (syntaxe, lexique par exemple) ; il préconise l'utilisation de symboles ou d'icônes pour mieux comprendre le fonctionnement de la phrase.

Cependant, une des priorités consiste à trouver des solutions pour **réduire la dysorthographe** ; sont donc proposés des exercices de visualisation / stockage de mots pour mieux maîtriser l'orthographe, ou pour écrire correctement les formes verbales, une fois qu'elles ont été identifiées. C'est bien l'orthographe grammaticale qui pose problème : l'on pense notamment aux accords dans le groupe nominal et dans le groupe verbal (par exemple, le participe passé). **En mathématiques ou en SVT, l'observation de la morphologie** permet de **mémoriser la graphie des termes spécifiques** à la discipline.

Le dossier s'intéresse également à **l'approche pluridisciplinaire**. Je retiendrai à titre d'exemple le travail réalisé par deux professeurs de français et d'EPS (danse). Une des leçons à tirer de ce projet centré sur *Dom Juan* de Molière est la suivante : les élèves dyslexiques doivent certes compenser un handicap ; mais ils sont dotés de qualités comme la persévérance, la curiosité, la créativité qui leur permettent d'aller de l'avant, et sur lesquels les professeurs peuvent s'appuyer.

Par ailleurs, si l'on insiste beaucoup sur l'accompagnement et l'étayage, l'on n'oublie pas l'évaluation en fin de parcours : il s'agit en effet de conduire les élèves DYS- à réussir, comme les autres, les épreuves du brevet.

Le lecteur est donc invité à mettre en regard sa démarche didactique et ses pratiques pédagogiques avec les propositions du groupe de travail. Sans doute découvrira-t-il des situations et des propositions qu'il pourra adapter à ses propres élèves et dépassera-t-il une vision par trop restrictive du handicap que constitue la dyslexie. Il trouvera en tout cas matière à réflexion.

D. Willé

IA IPR de Lettres